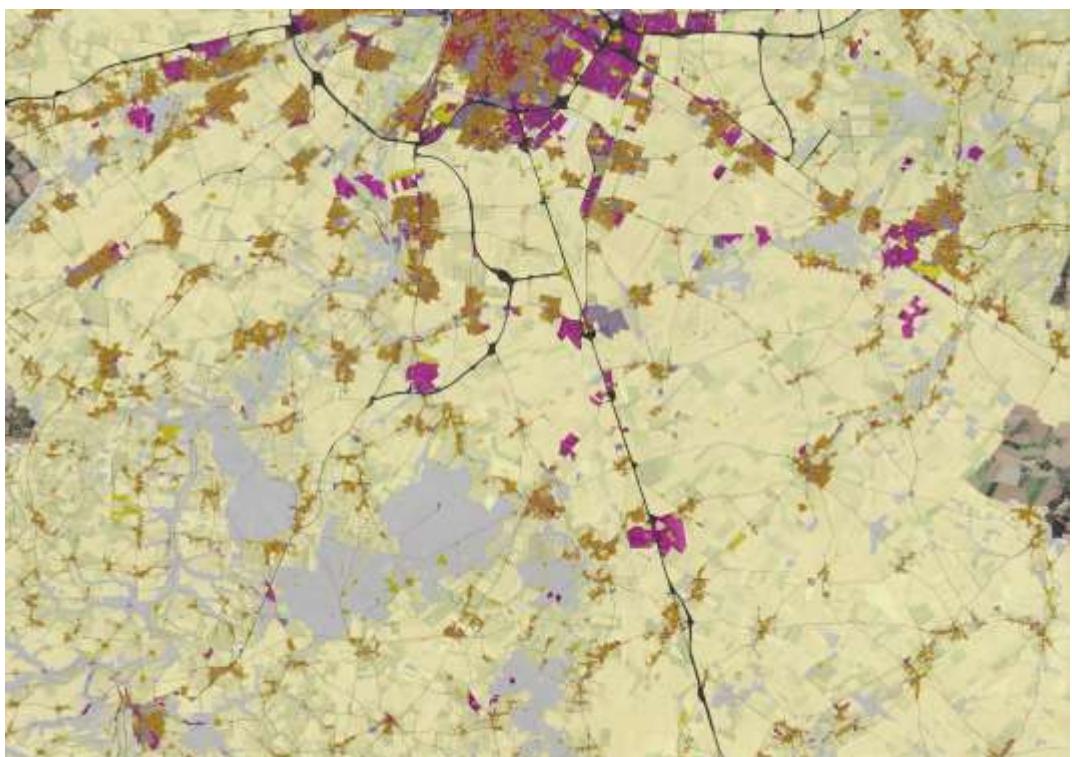




# Dictionnaire de la Nomenclature Occupation du sol Grande Echelle 2D : Dimension Usage



Date : 25/10/2023

Rédacteur(s) : B. BESNARD  
L. COLLETTE

AUCAME

# Table des matières

<b>US1 – Activités économiques.....</b>	3
<b>US2 – Équipement .....</b>	5
<b>US3 – Habitat.....</b>	6
<b>US4 – Infrastructures et déplacements .....</b>	8
<b>US5 – En transition .....</b>	13

## US1 – Activités économiques

**Code :** US10 - Activités économiques



*Zone commerciale*



*Extraction de matériaux*

### Définition

Il s'agit des éléments permettant la production de richesses, dans les secteurs économiques :

- Primaire : sylviculture et extractions minières
- Secondaire : productions manufacturées
- Tertiaire : commerces et services

Tous les autres espaces associés (pelouses, parkings, surfaces imperméables...) sont à prendre en compte dans ce poste.

### Caractéristique visible

Pour les espaces industriels et commerciaux, la géométrie des bâtiments est rectangulaire et de grande surface. Les surfaces associées se trouvent à l'intérieur de l'enceinte de ces espaces.

### Exemples

Forêts d'exploitation, mines, carrières. Zones industrielles et artisanales. Centres commerciaux, bureaux et autres activités tertiaires



*Carrière*



*Espaces commerciaux*

## Code : US11 - Activités agricoles



*Prairie de pâture*



*Hangar agricole*

### Définition

Il s'agit de tous les éléments permettant la production agricole

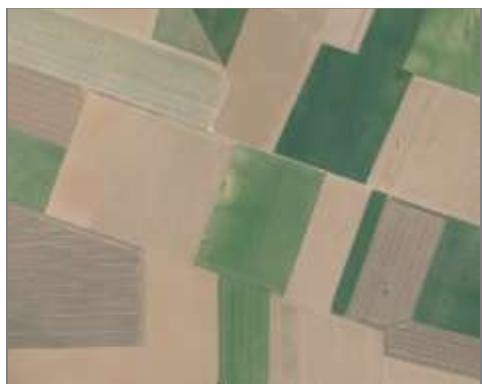
Tous les autres espaces associés (pelouses, hangars, surfaces imperméables...) sont à prendre en compte dans ce poste.

### Caractéristique visible

Le parcellaire est un bon moyen pour distinguer les démarcations entre jardins et prairies, dans les cadre des activités agricoles.

### Exemples

Terres arables, prairies, bâtis agricoles (hangar, etc).



*Grandes cultures*



*Hangars agricoles*

## US2 – Équipement

**Code :** US20 - Équipement



*Bassin de rétention*



*Gendarmerie*

### Définition

Il s'agit des équipements publics, tous domaines de compétences confondus. Concerne les zones bâties et tous les espaces associés (pelouses, parkings, surfaces imperméables...)

Enseignement et formation / Santé et social / Sports, loisirs et tourisme / Services publics et administratifs  
Culturel / Funéraire / Eau, assainissement, énergie et déchets / Parcs et jardins

### Caractéristique visible

Les hôpitaux, musées, médiathèque et services administratifs sont confondent souvent avec les activités économique ou le bâti individuel ou collectif. Dans ce cas les données exogènes sont nécessaires.

Cependant les écoles sont souvent repérables par la surface de la cour de récréation et les équipements sportifs attenants.

Les surfaces enherbées qui sont accompagné d'aménagements et de sentiers bien marqué sont le plus souvent des parcs et jardins.

En ce qui concerne les espaces de maraîchages, ils sont à considérer comme un équipement lorsque l'on trouve des indices d'aménagements publics. Les jardins partagés sont munis d'un parking et d'allées.



*Jardins partagés*



*Terrain de football*

## US3 – Habitat

**Code :** US31 – Individuel



*Château avec jardin*



*Maisons dans lotissement*

### Définition

L'habitat est individuel dès lors qu'il présente un accès extérieur par logement. En conséquence, l'habitat intermédiaire parfois superposé mais bénéficiant d'un accès extérieur est considéré comme de l'habitat individuel. Les espaces associés aux propriétés privées sont à prendre en compte dans ce poste (ex : jardins et terrasses).

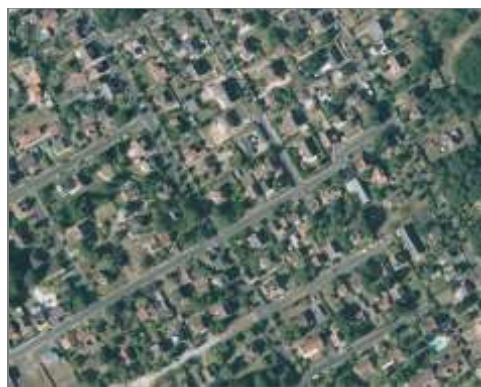
### Caractéristique visible

De nombreux cas de figures se présentent :

Un seul bâtiment inséré dans une parcelle aménagée, clôturée ou non.

Ancienne ferme réhabilitée en logement individuel (ceci n'est pas possible si il y a une proximité avec d'autres espaces d'activités.)

Des bâtis individuels collés les uns aux autres, pouvant être confondus avec le collectif (prendre en compte la donnée des hauteurs de bâtiments pour les distinguer)



*Maisons individuelles en lotissement*



*Bâti agricole et château*

## Code : US32 – Collectif



*Bâtiment collectif*



*Bâtiment collectif*

### Définition

Il s'agit des bâtiments regroupant plusieurs logements avec un accès extérieur unique.

### Caractéristique visible

Les bâtiments sont le plus souvent de forme rectangulaire et de grandes hauteurs, repérables par l'ombre portée ou la donnée des hauteurs de la BDTopo de l'IGN.



*Grands ensembles*



*Bâtiments collectifs*

## US4 – Infrastructures et déplacements

**Code :** US41 – Modes doux



*Sentier*



*Piste cyclable*

### Définition

Il s'agit de tout le réseau pédestre et cyclable de plus de 5 mètres de large.

### Caractéristique visible

Ils sont souvent situés en bordure de routes majeures, en bordure de mer aménagée ou le long des parcs urbains.



*Sentier le long d'une berge*



*Piste cyclable le long d'une route*

**Code :**US42 – Routier

Route



Rond-point

**Définition**

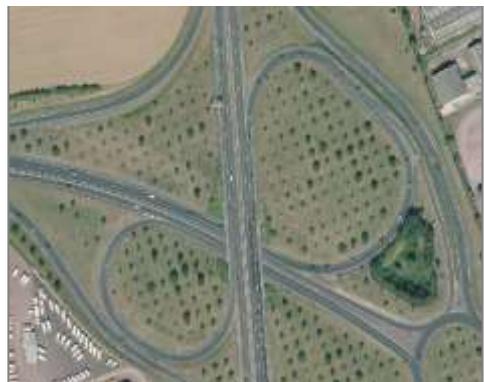
Il s'agit de tout le réseau routier d'une largeur supérieure à 5 mètres permettant le transport de véhicules motorisés. Les espaces associées à l'infrastructure routière sont à prendre en compte dans ce poste (bord de route, pelouse de rond-point ou d'échangeurs autoroutiers)

**Caractéristique visible**

Bien distinguer les routes qui sont à l'intérieur des activités économiques. Elles ne seront pas prises en compte.



Route 2x2 voies



Espace boisé au sein d'échangeurs

## Code : US43 – Ferré



*Voie ferrée*



*Gare de triage*

## Définition

Il s'agit de tout le réseau ferré d'une largeur supérieure à 5 mètres permettant le transport ferroviaire de biens ou de personnes. Les espaces associés à l'infrastructure ferrée sont à prendre en compte dans ce poste (bordure de chemins de fer, gares, espaces de triage)

## Caractéristique visible

Les rails sont visibles comme du linéaire avec un aspect strié et une surface imperméable au sol (ballast).



*Voie ferré qui traverse une zone agricole*



*Gare centrale de Caen*

**Code :**US44 – Aérien*Aérogare**Espace associé à la piste***Définition**

Il s'agit de tous les espaces associées au transport aérien (pistes, surfaces autour des aéroports, tour de contrôle, etc.)

**Caractéristique visible**

Il faut prendre en compte le parcellaire pour trouver les limites des aéroports. En effet, des surfaces en herbe entretenus servent de zone tampon à l'aéroport, à ne pas confondre avec des prairies. De même, que les espaces bâties associés peuvent être confondus avec des activités économiques.

*Piste d'atterrissage**Hangars aéronautique attenants à la piste*

**Code :**US45 – Fluvial et maritime*Port de plaisance**Quai de ferries***Définition**

Il s'agit de tous les espaces qui permettent une activité fluviale ou maritime, que ce soit pour le transport de marchandises ou de personnes (port de marchandises, de plaisance, écluses, etc.)

**Caractéristique visible**

Prendre en compte le parcellaire pour distinguer la limite des espaces soumis à l'activité portuaire ou fluviale. Comme par exemple, les bâtis et autres activités autour d'une écluse.

*Port de plaisance**Écluse*

## US5 – En transition

**Code :** US51 – Chantiers



*Chantier d'immeuble*



*Chantier d'immeuble*

### Définition

Il s'agit des espaces en transformations visibles pour la construction de bâtiments, équipements ou infrastructures.

### Caractéristique visible

Espace où l'on constate un travail de la terre accompagné d'engins de travaux. Les espaces qui sont encore en finalisation de travaux sont ceux dont les bâtiments non pas encore de toiture, et le plus souvent quelques traces de surface imperméables autour.



*Chantier de maison*



*Chantier d'un lotissement*

**Code :** US52 – En transition dans l’urbain



*Terrain vague*



*Terrain entre activité commerciale et agriculture*

## Définition

Transition : Il s’agit des espaces ayant ou allant subir une transformation visible à l’instant « t » de la photo-interprétation. Attention à ne pas confondre ces espaces avec des espaces ouverts en milieu urbain : parcs. Il peut s’agir également de tous les espaces laissés à l’abandon où s’exerce une reprise naturelle de la végétation dans l’urbain ou dans un espace non agricole ou naturel (hameau, bourg, ensemble bâti...)

## Caractéristique visible

Espace où l’on constate un travail du sol mais sans indice d’activité récente ou d’engins de chantiers. D’autres espaces n’ont pas de trace de travail du sol mais plutôt d’abandon. Ces derniers sont le plus souvent à prendre en compte lorsqu’il y a des traces de traces dans le contexte environnant (Z.A.D, Z.A.C). Dans les zones industrielles, végétation broussailleuse et disparate sur un substrat inadapté.

*Terrain entre activité commerciale et agriculture*

*Terrains en transition autour du chantier principal*



**Code :** US53 – En transition dans l'agricole



*Prairie en friche*

## Définition

Espace qui a un lien ou a eu un lien avec l'exploitation agricole. Il s'agit de tous les espaces laissés à l'abandon où s'exerce une reprise naturelle de la végétation. Il s'agit des espaces ayant ou allant subir une transformation visible à l'instant « t » de la photo-interprétation. La définition touche aussi les espaces naturels, lorsqu'il y a une transformation en cours liée à une exploitation forestière (coupe+ reprise).

## Caractéristique visible

Il s'agit des terrains avec une reprise de la végétation, où l'on constate les reliquats d'une activité agricole passée (alignement, intervalle).

Espace où l'on constate un travail du sol mais sans indice d'activité récente ou d'engins agricoles. D'autres espaces n'ont pas de trace de travail du sol mais plutôt d'abandon.



*Friche dans une ancienne prairie*



*Coupe dans un bois*

MOS CM	1	2
	Activités économiques	Activités agricoles Activités économiques
	En transition	Chantiers En transition dans l'urbain En transition dans l'agricole
	Equipements	Equipements
	Habitat	Collectif Individuel
	Infrastructures de déplacements	Aérien Ferré Fluvial et maritime Modes doux Routier
	Sans usages	Sans usages

Toutes les photographies appartiennent à ALIZÉ GEOMATIQUE